

# 14eme RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES AINSIDANSE LVRN 2024



Les 14eme rencontres chorégraphiques sont organisées par l'association Ainsidanselaverune . Elles se dérouleront les 30 & 31 MARS 2024 au centre culturel LEO MALET 34110 MIREVAL .

Cette scène ouverte a pour but de permettre aux danseurs amateurs de s'exprimer, de favoriser les rencontres et les échanges entre les écoles, mais aussi d'avoir un retour et le regard d'un chorégraphe, d'un danseur professionnel. Cette manifestation est en lien direct avec un stage qui permettra un travail technique et artistique avec ces professionnels. L'accès à ce stage est l'un des prix offert par le jury.

Le regard du jury se portera sur le travail chorégraphique et pédagogique de l'enseignant/chorégraphe, la cohérence de son propos et sur le travail technique et artistique du danseur.

## REGLEMENT

art 1. Le seul fait de s'inscrire aux rencontres chorégraphiques implique l'acceptation du présent règlement sans conditions.

art 2. L'association Ainsidanselaverune se réserve le droit d'annuler la manifestation par manque de participants et remboursera les danseurs inscrits.

art 3. Les accessoires sont admis et doivent être menés sur scène par les danseurs. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité seront exclus.

art 4. Les décisions du jury concernant les attributions de prix seront sans appel. Une rencontre avec celui ci est possible après la remise des prix. Les danseurs seront jugés pour leur travail technique, leur recherche artistique. Le travail de l'enseignant/chorégraphe sera jugé sur sa recherche artistique et chorégraphique, la cohérence de son propos, l'adéquation qui peut exister entre le sujet de la chorégraphie et l'âge du danseur. Le jury attend d'apprécier une chorégraphie et non un travail stylistique quelconque.

art 5. Seul le professeur de danse sera admis en loge.

art 6. L'association Ainsidanselaverune décline toute responsabilité en cas de blessure , de vol et de préjudice quelqu'il soit , envers les danseurs et les professeurs lors de la manifestation.

art 7. Une dérogation pour l'âge de deux danseurs maximum au sein d'un groupe sera accepté.

art 8. Le président de l'association ou le responsable de l'école certifie être en possession du certificat médical autorisant la pratique de la danse de chaque danseur présent.

art 9. Seul le danseur ayant un dossier d'inscription complet au **29 FEVRIER 2024** sera admis à se présenter sur scène

art10. Une présélection des solistes sera faite le samedi 30 MARS matin, en présence de 2 membres du jury. Cette pré sélection se fera en tenue de danse, sans costume. Elle donnera accès aux rencontres chorégraphiques qui se dérouleront le samedi après midi et le dimanche en journée. Présélection ouverte au public.

Résultat affiché le soir même, envoyer par mail & SMS

art11. Chaque danseur sera récompensé d'un cadeau, cours de danse pour le stage, article de danse, shooting photo, accessoires coiffure et maquillage.....

Les danseurs ayant obtenu un 1er prix recevront un accès au **stage Novembre 2024** avec les membres du jury, ainsi qu'une carte Agora + Montpellier Danse annuel accompagné d'une place spectacle.

Le stage ne pourra se faire que sous bonnes conditions sanitaires, aucun report du stage possible et envisageable

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Les rencontres sont ouvertes aux solistes, duos et groupes de 3 à 20 danseuses et danseurs maximum, repartis selon leurs âges.

2. Quatre catégories : ( âge au 1er janvier 2024 )

**Soliste** : à partir de 8 ans

**Espoir** : 8 - 11 ans

**Intermédiaire** : 12- 15 ans

**Avancés** : 16 ans et plus

L'ordre de passage sur scène dans la catégorie sera par âge croissant.

de l'amateur, au pré-pro pour terminer par le professionnel

3. Durée du ballet : 1'30 à 4' maximum

Chaque groupe doit produire un enregistrement musical de bonne qualité, les coupures doivent être faites en fin de phrase musicale. La régie son et lumière est assurée par notre technicien, nous transmettre votre morceau par mail : [ainsidanse.laverune@gmail.com](mailto:ainsidanse.laverune@gmail.com) avant le 29 février 2024.

4. Droit d'inscription :

20 € solo

30 € duo

50 € trio

70 € par groupe

+ 3€ / personne d'adhésion à l'association Ainsidanselaverune

5. Conditions scéniques : à la salle LEO MALET ,

120m2 sur parquet avec tapis de danse, public en gradin 305 places.

Entrée de scène : fond de scène, coulisses latérales.

Vos horaires de répétitions vous seront transmis avec votre convocation après réception de votre dossier.

Arrivée du danseurs en loges : 1H avant le début de sa catégorie.

6. Tarif entrée public :

- SAMEDI 30 mars : PRESELECTION SOLISTE - SESSION 1 ESPOIR

- DIMANCHE 31 mars : SESSION 2 & SESSION 3 : INTERMEDIAIRE & AVANCÉ

Sessions ouvertes au public PRESELECTION 8€, 1 SESSION 10€, 2 SESSIONS 18€, 3 SESSIONS 25€,

PASS 2 JOURS : 30€

SOIREE CARTES BLANCHES : 8€

Places limitées , capacité d'accueil : 305 personnes

7. date limite d'inscription : **29 février 2024**

Pièces à fournir pour que le dossier soit complet et accepté :

à envoyer par voie postale : AINSIDANSELAVERUNE , 8 rue Georges Brassens , 34880 Laverune

- le bulletin d'inscription, signé du représentant légal de chaque danseur

- une enveloppe timbrée à l'adresse de l'école participante

- le règlement du montant des droits d'inscription à l'ordre de AINSIDANSELAVERUNE

à envoyer par mail : [ainsidanse.laverune@gmail.com](mailto:ainsidanse.laverune@gmail.com)

- la musique de la chorégraphie avant le 29 février 2024

- la photocopie de carte d'identité de chaque danseur

